

# Colloque 2014 TREAQFP

## Programme d'études

Intégration sociale

29 mai 2014

# Sujets de l'atelier

- Assises du renouvellement du programme d'études
- Objectif de la formation
- Changements conséquents
- À qui s'adresse le programme?
- Quelques données
- Étapes de production réalisées
- Architecture du programme d'études
- Production en cours 2013-2014
- Étapes de production à venir

# Assises du renouvellement du programme d'études

## Portrait de la situation

- Offre de services largement déployée
- Nombre d'inscriptions en croissance, dans le groupe des 65 ans et plus
- Contenu de formation à maintenir
- Préoccupation de l'utilisation des nouvelles technologies

# Assises du renouvellement du programme d'études *(Suite)*

## Orientations

- Application de l'approche par compétences
- Entrée par situation de vie
- Élaboration selon la méthodologie utilisée pour la rédaction des programmes d'études de la FBC<sup>1</sup>
- Évitement des redondances avec les autres programmes d'études
- Recentrage de l'offre conformément au régime pédagogique de la FGA

1. [http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/publications/Programme\\_de\\_formation\\_de\\_base\\_commune/cadre\\_theorique.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Programme_de_formation_de_base_commune/cadre_theorique.pdf)

# Objectif de la formation

## Article 9, Régime pédagogique de la FGA

L'intégration sociale a pour but de permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux et, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes.

# Changements conséquents

- Rupture avec la typologie déficience/santé mentale
- Programme d'intervention et non de prévention
- Intensification de la démarche d'autonomie et accent mis sur la réduction des limitations à l'autonomie
- Vision d'un véritable programme d'études (cours, évaluation des apprentissages et sanction)
- Application de la Politique d'évaluation des apprentissages

## Changements conséquents *(Suite)*

Le projet de participation sociale de l'adulte est au cœur de la formation. Il est centré sur l'adulte. Il permet de cibler des besoins de formation et conditionne ainsi le profil de formation.

Le suivi du transfert des apprentissages est assuré par un partenariat établi dès le départ. La sortie doit être envisagée en fonction du milieu de vie qu'intégrera l'adulte : famille naturelle ou d'accueil, établissements gouvernementaux, organismes communautaires.

# À qui s'adresse le programme?

Le programme d'études *Intégration sociale* s'adresse aux adultes :

- qui ont une atteinte organique (auditive, visuelle, motrice, cognitive, etc.);
- qui ont des carences sur le plan social.

Un des objectifs de la mission du Ministère est de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture pour toute personne qui en a la volonté et l'aptitude.

Le programme d'études *Intégration sociale* s'adresse à tout adulte qui démontre un potentiel de rétention des apprentissages.



# Données statistiques

## Inscriptions en IS comparativement à celles dans l'ensemble des dix services d'enseignement de la FGA de 2002-2003 à 2011-2012

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Croissance de 2002-2003 à 2011-2012
<b>Intégration sociale</b>	18 490	18 329	19 545	20 950	23 146	26 219	29 407	31 969	33 864	33 109	79,1%
<b>10 services de la FGA</b>	193 867	199 672	196 460	196 953	210 078	213 679	250 962	268 614	264 202	257 605	32,9%

Note : Les adultes s'inscrivant à plus d'un service d'enseignement sont comptés plus d'une fois dans les inscriptions alors qu'ils ne le sont qu'une fois dans le calcul de l'effectif.

MELS, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne bilan 5 de 6 en date du 25 janvier 2013.

## Inscriptions en *Intégration sociale* selon le groupe d'âge en 2011-2012

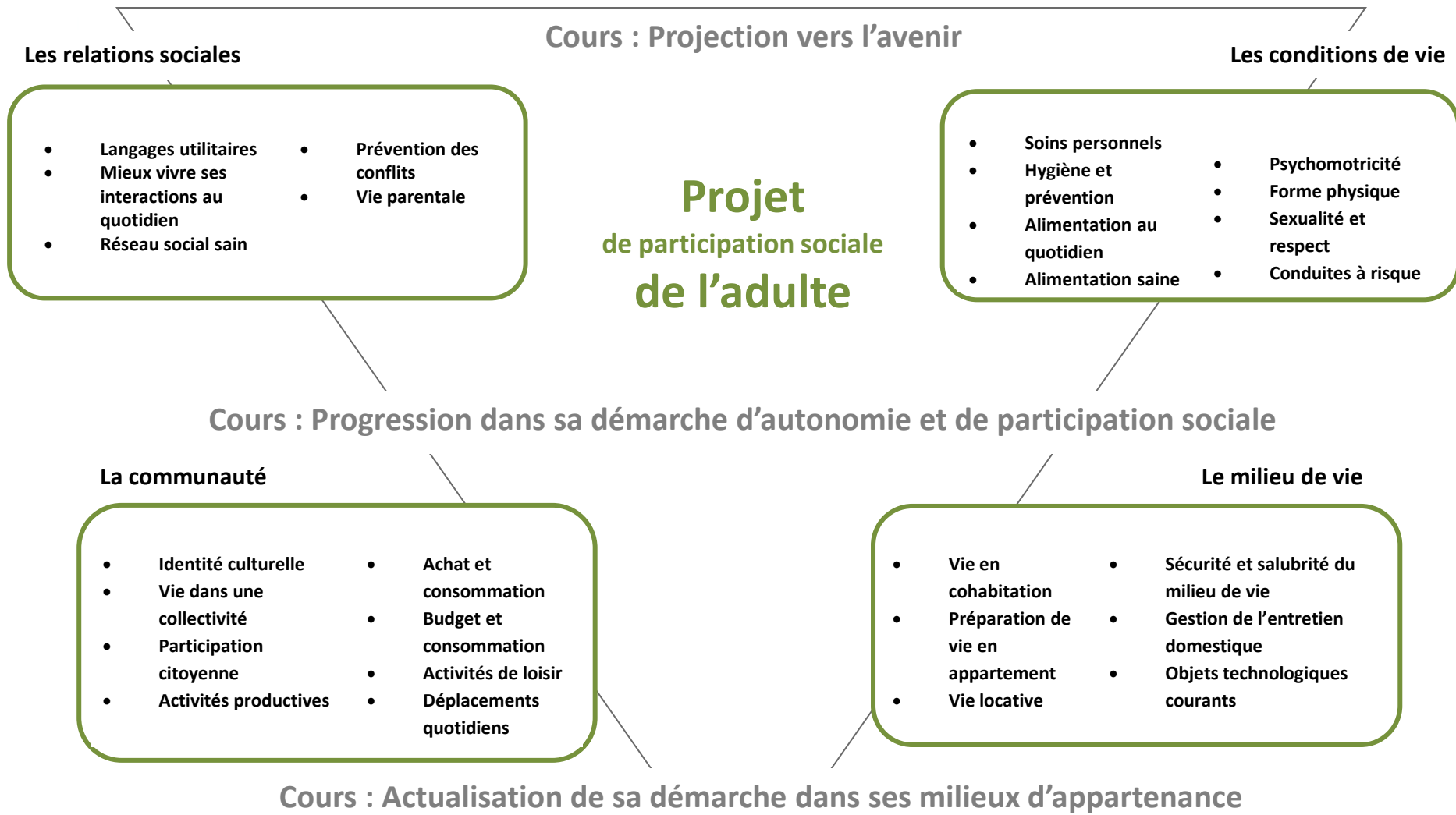
Groupe d'âge	Inscriptions
19 ans et moins	1 027
20-24 ans	2 445
25-34 ans	4 355
35-44 ans	3 524
45-54 ans	4 368
55-64 ans	5 769
65 ans et plus	11 621
<b>Total</b>	<b>33 109</b>

MELS, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne bilan 5 de 6 en date du 25 janvier 2013.

## Étapes de production réalisées

- Analyse de la situation : 2005-2006
- Rédaction du programme en fonction des orientations retenues : 2007
- Validations de la structure, des contenus et des cours : janvier 2008 (5 CS), mai 2012 (5 CS), novembre 2012 (6 CS)
- Mise à l'essai de 6 cours: janvier-février 2013 (6 CS)
- Élaboration d'instruments d'évaluation pour 15 des 30 cours du programme d'études : 2013-2014
- Diffusion des orientations du nouveau programme d'études et des changements conséquents : en continu depuis février 2013

# Architecture du programme d'études



# Production en cours 2013-2014

Rédaction des définitions du domaine d'évaluation (DDE) et d'un prototype d'épreuve pour chacun des cours suivants :

- Mieux vivre ses interactions au quotidien
- Prévention de conflits
- Participation citoyenne
- Budget et consommation
- Soins personnels
- Alimentation au quotidien
- Vie en cohabitation
- Vie locative
- Réseau social sain
- Vie dans une collectivité
- Achat et consommation
- Projection vers l'avenir
- Hygiène et prévention
- Alimentation saine
- Préparation à la vie en appartement

## Étapes de production à venir

- Soumettre la version finale du programme d'études à l'approbation du ministre
- Terminer la production des instruments d'évaluation pour chacun des quinze derniers cours
- Rendre disponible le nouveau programme d'études au réseau, pour appropriation
- Produire un guide pédagogique

# Merci!

Estelle Lépine, coordonnatrice,  
Direction de l'éducation des adultes  
et de l'action communautaire

Courriel: [estelle.lepine@mels.gouv.qc.ca](mailto:estelle.lepine@mels.gouv.qc.ca)

Téléphone : 418 643-9754, poste 2403

Hélène Légaré, responsable du programme d'études

Courriel: [helene.legare@mels.gouv.qc.ca](mailto:helene.legare@mels.gouv.qc.ca)

Téléphone : 418 643-9754, poste 2412